

Le Père de la Mennais m'interpelle...

7) sur la vie de prière

(Const., chap. 7 - Dir., chap. 7)

a) Vues générales (C 42; D 75-78)

«Je vous recommande surtout une grande fidélité à vos exercices.»

7.01 -«Les sécheresses intérieures sont une épreuve bien pénible; Dieu les permet afin de purifier de plus en plus votre vertu, et de vous faire acquérir des mérites plus grands. Il ne faut donc pas vous affliger, et surtout n'en être pas troublé; mais dans ces moments douloureux, soyez plus que jamais fidèle à vos exercices, quoique vous n'y trouviez aucun goût, faites-les exactement et en esprit de foi, sans tenir aux consolations sensibles que Dieu vous refuse, non parce qu'il est fâché contre vous, mais parce qu'il veut vous rendre plus conforme à son divin Fils, dont l'âme aussi a été triste, et triste jusqu'à la mort.»

(Au F. Polycarpe, 3 décembre 1835)

7.02 -«A Plouguernevel, comme dans tous les établissements de plusieurs frères, les exercices spirituels doivent se faire en commun : c'est un point essentiel.»

(Au F. Laurent, 4 octobre 1838)

7.03 -«Je vous recommande une grande fidélité à votre sainte règle, et d'être exact à faire vos exercices avec le f. Porphire, ainsi que je l'ai marqué dans votre règlement, et que cela se pratique dans toutes nos maisons : c'est d'ailleurs le commandement du Seigneur; commandement si important qu'il nous l'a fait dans le saint évangile, et qu'il a daigné promettre ses plus abondantes bénédictions à ceux qui le remplissent fidèlement.»

(Au F. Éphrem, 21 avril 1843)

7.04 -«Je crains que vous teniez trop à éprouver des consolations sensibles dans vos exercices de piété : le bon Dieu ne nous nourrit pas toujours de lait; il nous met quelquefois au pain sec, et nous le méritons bien.»

(Au F. Étienne, 29 avril 1843)

7.05 -«Je vous recommande surtout une grande fidélité à vos exercices, et une grande réserve dans vos rapports avec les gens du monde : plusieurs ont péri parce qu'ils ne se sont pas assez tenus sur leurs gardes, oubliant cette parole de notre divin Maître : veillez et priez sans cesse afin de ne pas entrer en tentation.»

(Au F. Anastase, 6 juin 1844)

7.06 -«Dans votre classe, élevez souvent votre esprit vers Notre-Seigneur, et priez-le de bénir vos travaux.»

(Au F. Alfred-Marie, 7 juillet 1844)

7.07 -«Soyez toujours bien fervent, mon cher enfant, et efforcez-vous d'être pieux comme le saint évêque dont vous portez le nom.»

(Au F. Liguori-Marie, 10 décembre 1844)

7.08 -«Priez pour vos pauvres petits enfants, et recommandez-les bien à la Sainte Vierge.»

(Au F. Étienne-Marie, 9 novembre 1848)

7.09 -«Plus les temps sont difficiles, plus vous devez veiller et prier. - La prière et la vigilance, voilà pour vous les deux grands moyens de salut.»

(Au F. Euthyme, 23 novembre 1848)

b) Pour une prière authentique (D 79-82)

«... le recueillement, l'attention
continue à la présence de Dieu.»

7.10 -«Le premier de tous [les moyens pour ne pas retomber dans ses fautes] est le recueillement, l'attention continue à la présence de Dieu. Si vous vous dissipez, tout ira mal et très mal : tandis que si vous avez l'esprit intérieur, si vous vous rappelez, pour ainsi dire, à chaque instant, que Dieu vous voit, et si vous cherchez uniquement à le glorifier par toutes vos actions, il n'y en aura aucune qui ne soit vraiment digne d'un religieux.»

(Au F. André, 17 octobre, 1823)

7.11 -«Tâchez donc d'être plus recueilli, plus attentif à la présence de Dieu, plus exact à observer le silence (...) : la dissipation est votre grande ennemie; il faut la combattre tous les jours avec un nouveau courage et un nouveau zèle.»

(Au F. André, 26 décembre 1823)

7.12 -«Prenez garde à la tiédeur; c'est l'état le plus dangereux; priez le bon Dieu de tout votre coeur, et correspondez fidèlement à sa grâce, afin d'être plus fervent dans tous vos exercices.»

(Au F. Marcel, 31 novembre (sic) 1828)

7.13 -«Ranimez votre ferveur et soyez bien exacts à tous vos exercices.»

(Au F. Ambroise, 3 mars 1829)

7.14 -«Tâchez donc de surmonter vos scrupules et de suivre les avis que je vous ai donnés à ce sujet : c'est une chose fort importante pour votre avancement spirituel.»

(Au F. Yves, 7 janvier 1830)

7.15 -«Soyez exact à faire chaque exercice dans le temps marqué : la gêne qu'on éprouve quelquefois dans ce cas-là est une des meilleures pénitences.»

(Au F. Abel, 2 janvier 1839)

7.16 -«Soyez tous bien fervents dans le service de Dieu et dans son saint amour : tenez-vous en garde contre le relâchement : c'est là pour vous ce qu'il y a le plus à redouter.»

(Au F. Euthyme, 30 novembre 1846)

c) Sacrements et exercices spirituels (C 43-47; D 83-94)

c-1 -Eucharistie et Réconciliation (C 43, 46; D 84, 90)

«Approchez-vous le plus souvent possible de la sainte communion.»

7.17 -«Un des plus efficaces (moyens de persévérance) est de vous approcher le plus souvent possible de la sainte communion : ce sera particulièrement lorsque vous aurez le bonheur de posséder en vous J.-C. Notre Seigneur que vous recevrez avec plus d'abondance ses lumières, ses consolations, ses grâces.»

(Au F. Marcel, 16 octobre 1823)

- 7.18 -«Quant à vos communions, faites en sorte qu'elles soient fréquentes, et regardez comme un grand malheur d'en manquer une seule. S'il en est ainsi, vous exercerez sur vous-même une vigilance plus sévère et la confession de tous les quinze jours vous suffira. Je vous donne pour pénitence de lire la règle une fois.»
(Au F. André, 17 octobre 1823)
- 7.19 -«Excitez le zèle des frères pour la sainte Communion, sans les gêner là-dessus, car il vaut mieux s'en priver que de la mal recevoir.»
(Au F. Ambroise, 26 novembre 1826)
- 7.20 -«Vous devez faire tout ce qui dépend de vous pour approcher des sacrements. Je n'accepte pas que vous vous en éloigniez, parce que vous éprouvez intérieurement beaucoup de peines.»
(Au F. Ambroise, 3 mai 1831)
- 7.21 -«Je regrette que dans le voyage plusieurs frères aient manqué la sainte messe; il faudra prendre mieux vos précautions une autre fois.»
(Au F. Ambroise, 15 septembre 1835)
- 7.22 -«Il suffit d'aller à confesse tous les 15 jours; éloignez-vous le moins possible de la communion : notre bon Sauveur appelle à lui tous ceux qui souffrent, tous ceux qui ont besoin de consolation et de force : allez donc à lui avec une humble confiance.»
(Au F. Arthur, 24 novembre 1840)
- 7.23 -«Il faut qu'une communion serve de préparation à une autre, et l'on doit prendre garde de se familiariser avec un sacrement si saint.»
(Au F. Polycarpe, 2 décembre 1841)
- 7.24 -«Vous devez assister tous les jours à la sainte messe, si on en dit une à 6 heures, ou de 6 heures à 7. Les exercices spirituels, et particulièrement celui-ci, sont tout ce qu'il y a de plus essentiel : servez bien le bon Dieu si vous voulez qu'il répande ses bénédictions sur vos travaux.»
(Au F. Abel, 2 novembre 1842)
- 7.25 -«Vous trouverez dans la communion fréquente un remède à vos misères, et la force dont vous avez besoin pour triompher de l'ennemi de votre salut.»
(Au F. Urbain, 27 décembre 1844)
- 7.26 -«Les livres de piété et de prières sont les seuls qu'on puisse lire pendant les offices quelconques : assister à la messe sans s'unir au sacrifice, c'est très mal.»
(Au F. Irénée, 30 mars 1845)
- 7.27 -«Par les jours de grandes fêtes auxquelles la règle recommande de communier, il faut entendre non seulement les fêtes chômées, mais celles où il y a office : celles-ci sont grandes, et même très grandes, par les mystères qu'elles rappellent.»
(Au F. Thadée, 4 février 1846)
- 7.28 -«Je vous recommande très instamment de ne pas vous éloigner facilement de la sainte Communion : vous avez d'autant plus besoin de la recevoir que vous êtes exposé à plus de tentations et de périls : ayez une grande confiance dans la bonté de Dieu, et dans son infinie miséricorde.»
(Au F. Anastase, 1er juin 1846)

c-2 -Oraison et visite du soir (C 43; D 85)

«C'est là qu'il nous parle au coeur.»

- 7.29 -«Vous pouvez faire votre quart d'heure dans votre chambre lorsque le temps est très mauvais; en général, ne vous dispensez pas d'aller à l'église, cela est plus édifiant et plus dans l'ordre.»
(Au F. Irénée, 17 décembre 1824)
- 7.30 -«Quand vous avez assisté à la prière après les vêpres, vous ne la répétez pas avant de vous coucher; vous lirez seulement le sujet de méditation et vous offrirez votre sommeil au bon Dieu.»
(Au F. Lucien, 30 février (sic) 1830)
- 7.31 -«Comme vous le dites très bien, quand l'imagination est blessée, il est difficile de la guérir : cependant avec de la bonne volonté et l'aide de Dieu, on en peut venir à bout : il faut pour cela rejeter loin de soi, comme une tentation, toute pensée chagrine, et ranimer sans cesse l'esprit de foi, par la méditation et la prière. Appliquez-vous surtout, dans l'oraison, à vous exciter à l'amour de la croix, en vous rappelant les exemples de J.-C. et les promesses qu'il a faites à tous ceux qui partageaient ici-bas ses humiliations et ses souffrances.»
(Au F. Ambroise, 7 avril 1838)
- 7.32 -«Vous avez été exact à me rendre compte de votre état intérieur, et c'est une chose qu'il ne faut jamais négliger, parce que de grandes grâces sont attachées à ce saint exercice. Si j'étais près de vous, je pourrais vous donner des avis de détails; mais le bon Dieu suppléera à ce que je ne dis pas, si vous avez soin de l'écouter dans l'oraison, car, c'est là qu'il nous parle au coeur : recueillez dans un coeur docile et humble toutes les inspirations de sa grâce.»
(Au F. Liguori-Marie, 1er décembre 1846)

c-3 -Examen particulier (C 46; D 91)

«Ne manquez jamais à votre examen particulier.»

- 7.33 -«L'examen (particulier) doit toujours se faire avant midi; ne gardez pas les enfants en pénitence plus tard que midi moins un quart.»
(Au F. Adolphe, 20 septembre 1841)
- 7.34 -«Recommandez de ma part au f. Polyclet de ne pas négliger son examen particulier; c'est un des exercices les plus essentiels. Il faut qu'il finisse sa classe de dessin un quart d'heure plus tôt.»
(Au F. Laurent, 4 décembre 1841)
- 7.35 -«Je ne vois pas de raison de changer l'heure de votre examen; les distractions légères que les enfants peuvent vous donner ne vous empêchent pas de le bien faire.»
(Au F. Urbain, 6 décembre 1846)
- 7.36 -«Ne négligez aucun de vos exercices. Et particulièrement ne manquez jamais à votre examen particulier. Vous pouvez finir à midi moins un quart votre seconde classe du matin.»
(Au F. Edmond-Marie, 15 novembre 1852)

c-4 -Direction spirituelle (D 91)

«Un fils peut toujours parler
bien librement à son Père.»

7.37 -«Le trouble dans lequel vous avez été pendant plusieurs mois, vous aura été méritoire, puisque pendant sa durée, vous n'en avez pas moins fait exactement vos exercices : mais vous avez eu tort d'avoir tant attendu à me donner connaissance de vos peines intérieures. Si elles se renouvelaient, il faudrait de nouveau me demander des conseils. Je crois qu'elles viennent d'un défaut de résignation à la sainte volonté de Dieu, et d'un désir trop ardent de voir la vôtre s'accomplir : vous n'aurez la paix qu'autant que vous vous abandonnerez sans réserve au bon plaisir de Dieu, qui vous est manifesté par vos supérieurs; faites bien attention à ceci et ne vous écartez jamais de cette règle.»

(Au F. Étienne-Marie, 13 février 1842)

7.38 -«Je suis enchanté de ce que vous me dites de votre santé spirituelle; tâchez de la conserver et de la fortifier de plus en plus : je demande au bon Dieu cette grâce pour vous.»

(Au F. Cyprien, 7 octobre 1842)

7.39 -«J'irai vous voir dans le courant de l'année. - Ne craignez pas que je me fâche de tout ce que vous me dites : un fils peut toujours parler bien librement à son père de ses afflictions, de ses tentations, pourvu que toujours aussi il reçoive avec un esprit docile les avis et les remontrances de celui que Dieu charge de l'éclairer et de le conduire dans le chemin qui mène au ciel.»

(Au F. Césaire, 28 novembre 1845)

7.40 -«Écrivez-moi souvent et ne craignez point d'entrer dans les plus petits détails; ils m'intéressent tous, surtout lorsqu'ils vous sont personnels et qu'ils ont rapport à votre conscience. Me confier vos peines, vos doutes et même vos fautes, c'est une des choses les plus propres à renouveler en vous l'esprit et l'amour de votre sainte règle; observez-en exactement tous les points : si vous la gardez, elle vous gardera : si au contraire, vous la transgressiez sans scrupule, vous tomberiez bientôt dans un triste état.»

(Au F. Liguori-Marie, 8 décembre 1845)

7.41 -«Quand vous m'écrivez, il faudrait me dire quelque chose sur votre état spirituel, afin que je puisse vous donner quelques avis particuliers pour votre avancement dans la vertu. - C'est là l'essentiel : soyez le modèle de vos frères par votre fidélité à la règle et par votre piété.»

(Au F. Euthyme, 30 novembre 1846)

c-5 -Retraite annuelle (C 5, 47; D 92)

«Faites-la bien, c'est-à-dire ... avec un sincère
désir d'en profiter pour avancer dans la vertu.»

7.42 -«Préparez-vous bien à la retraite, et commencez dès à présent à demander à Dieu les grâces dont vous avez besoin pour en profiter.»

(Au F. Laurent, 6 juillet 1823)

7.43 -«Je compte bien n'avoir que des encouragements à vous donner à la retraite : est-ce que je ne vous ai pas assez grondé ? Ah! c'est que je vous aime bien, mon cher enfant, c'est que j'ai un vif désir de contribuer à votre sanctification et à votre bonheur.»

(Au F. André, 25 mai 1824)

- 7.44 -«J'espère que la retraite vous fera du bien : mais ayez soin de vous y disposer, en pratiquant avec zèle tout ce qui vous est recommandé pour cela dans le Recueil.»
(Au F. Ambroise, 10 juillet 1840)
- 7.45 -«Venez à la retraite puisque vous y êtes rigoureusement obligé; et venez-y non pas seulement pour y être présent de corps, mais avec un désir sincère de consulter Dieu, d'examiner votre conscience dans les lumières de la foi, et de profiter de toutes les grâces nouvelles qui vous seront offertes et dont vous avez si grand besoin pour ne pas vous égarer et ne pas vous perdre sans retour.»
(A un Frère, 15 juin 1844)
- 7.46 -«Il est impossible que je vous accorde la permission d'aller voir vos parents en Bourgogne : depuis que la Congrégation existe, jamais je n'ai accordé à un frère la permission de s'absenter de la retraite.»
(Au F. Laurent, 24 juillet 1846)
- 7.47 -«Vous pourrez quitter Eauze le 8 ou le 9 d'août, et passer par St Nazaire en vous rendant ici pour la retraite laquelle ouvrira le 17 comme à l'ordinaire. Calculez bien votre route de manière à ne pas arriver plus tard, et à n'être pas sur les grands chemins le 15, fête de l'Assomption de la T. Ste Vierge. Il me semble que pour éviter cela, il sera peut-être nécessaire de quitter Eauze un peu plus tôt : vous ne trouverez plus les frères ni à St Nazaire, ni à Guérande: ils arriveront à Ploërmel le 7 au soir.»
(Au F. Mérite, 10 juillet 1847)
- 7.48 -«Sans doute vous aurez fait une retraite pendant les vacances; cela est bien essentiel pour vous affermir tous dans votre vocation et renouveler votre ferveur: dites-moi qui vous a donné les exercices, et quels fruits vous en avez retirés.»
(Au F. Euthyme, 23 novembre 1848)
- 7.49 -«Votre retraite aura lieu dans le mois de septembre, c'est-à-dire dans vos vacances. Faites-la bien, c'est-à-dire avec un profond recueillement, et avec un sincère désir d'en profiter pour avancer dans la vertu. Je vous permets de faire le voeu de cinq ans, et je prierai Dieu de vous accorder les grâces nécessaires pour le bien remplir.»
(À un Frère du Midi, 29 juillet 1851)
- c-6 -Pratiques de dévotion mariale (C 44; D 93) «Il ne faut pas être aussi regardant avec la sainte Vierge.»
- 7.50 -«Vous devez toujours dire le chapelet de la Ste Vierge, c'est la Règle, et la Règle ne change point.»
(Au F. Irénée, 28 octobre 1826)
- 7.51 -«Je vous permets de vous mettre dans la confrérie du St Rosaire.»
(Au F. Lucien, 13 février 1830)
- 7.52 -«Je consens très volontiers à ce que vous entriez dans l'Archiconfrérie de l'Immaculé Coeur de Marie, ainsi que vos enfants, et à ce qu'on récite tous les jours dans la classe l'Ave Maria qui est la condition nécessaire pour gagner les indulgences.»
(Au F. Ambroise, 30 janvier 1840)
- 7.53 -«Il n'y a point d'obligation pour vous de dire tous les jours le Petit Office de la Ste Vierge : mais dites-le le plus souvent possible, car vous ne sauriez trop honorer la très Ste Vierge.»
(Au F. Arthur, 24 novembre 1840)
- 7.54 -«Le chapelet que l'on récite en classe ne tient pas lieu de celui qu'on doit dire l'après-midi. Il ne faut pas être si regardant avec la sainte Vierge.»
(Au F. Adolphe, 20 septembre 1841)

7.55 -«Vous pouvez faire faire à vos enfants le mois de Marie dans la classe, et si M. le Curé y consent, quant au catéchisme du soir, ne le supprimez pas tout-à-fait, mais, abrégez-le pendant ce mois.»

(Au F. Abel, 29 avril 1843)

7.56 -«J'approuve beaucoup que vous fassiez faire le mois de Marie dans votre classe, pourvu que M. le Recteur y consente.»

(Au F. Étienne, 29 avril 1843)

7.57 -«J'approuve beaucoup la petite association que vous avez établie en l'honneur de la très sainte Vierge, et j'espère que le bon Dieu en tirera sa gloire. Continuez de vous en occuper avec zèle, et Notre-Seigneur continuera de bénir ce que vous faites pour augmenter le nombre des fidèles serviteurs de sa Mère.»

(Au F. Hyacinthe, 8 juin 1843)

7.58 -«Si on ne vous envoya pas de formules de Consécration à la T. S. Vierge, par ceux de nos frères qui partirent pour les Antilles l'automne dernier, c'est que nous n'en avons pas à cette époque-là; mais, nous ne manquerons pas de vous en procurer pour l'automne prochain. Je comprends tout le bien que peut faire et que fait la pieuse association que vous avez organisée, et je rends à Dieu mille grâces. Puisse-t-il répandre de plus en plus ses bénédictions sur vos travaux; je le désire bien ardemment.»

(Au F. Hyacinthe, 31 mai 1843)

7.59 -«Mon accident aurait pu être bien grave : il ne l'a pas été, et je ne m'en suis presque pas senti. - Avant de sauter de voiture, je m'étais recommandé à la T. S. Vierge : elle m'a protégé.»

(Au F. André, 29 mai 1844)

7.60 -«Je vous permets de réciter le petit Office de la Ste Vierge tous les jours, et de faire votre lecture, pendant le mois de Marie, dans le livre que vous m'indiquez: *Élévations etc.*»

(Au F. Mélite, 26 avril 1847)

7.61 -«Je suis enchanté que vous ayez trouvé et placé sur la porte de votre école, la statue de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, et je suis très touché des marques de confiance et de reconnaissance que vos enfants ont données à la Très Sainte Vierge dans cette circonstance : excitez toujours leur piété envers elle.»

(Au F. Lucien, 4 juillet 1849)

c-7 -Divers

7.62 -«Je n'ai pu encore rembourser à Mr Nevot vos tableaux du chemin de la croix: je suis bien aise que cette dévotion soit établie dans votre chapelle.»

(Au F. Laurent, 12 avril 1832)

7.63 -«Priez pour nos frères voyageurs : nous en avons 11 en mer à ce moment.»

(Au F. Médéric, 5 décembre 1846)

7.64 -«Continuez à faire le chemin de la Croix trois fois par semaine; c'est une bien belle dévotion.»

(Au F. Urbain, 6 décembre 1846)